ATELIER MONOCHROME - DELPHINE COSTIER
ATELIER
AVENUE DE GRANDSON 48
1400 YVERDON-LES-BAINS

078 668 07 44
info@monochrome.ch
www.monochrome.ch

IBAN: CH82 0900 0000 1012 4765 8

Formulaire d'inscription

J'inscris mon enfant/ado au cours hebdomadaire et collectif :

- ☐ le lundi de 16h30 à 18h
- ☐ le mardi de 16h30 à 18h
- ☐ le jeudi de 16h30 à 18h
- ☐ le mercredi de 13h à 14h30
- ☐ le mercredi de 14h45 à 16h15
- ☐ le mercredi de 16h30 à 18h

PRÉNOM & NOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

NPA - LOCALITÉ :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

FORMULE :

- ☐ 10 COURS (335.-)
- ☐ 20 COURS (630.-)
- ☐ 30 COURS (900.-)

Je soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales ci-jointes et m'engage à les respecter.

Date: **Signature:**

CONDITIONS GÉNÉRALES

Atelier Monochrome - Yverdon-les-Bains
Cours de dessin pour enfants et adolescents

1. INSCRIPTION

Chaque élève est considéré comme inscrit dès la signature du formulaire d'inscription par le représentant légal (parent ou tuteur). L'élève et son représentant légal s'engagent à respecter les présentes conditions générales.

2. ÉCOLAGE

L'écolage est à régler au début de chaque session selon les modalités définies à l'article 5. Les tarifs des cours de dessin sont validés au moment de la signature du formulaire d'inscription. L'Atelier Monochrome se réserve le droit de modifier les tarifs pour l'année académique suivante, sous réserve d'un préavis de 30 jours minimum.

3. ORGANISATION DES TRIMESTRES

Les trimestres se composent de 10 cours de 90 minutes chacun :

- 1er trimestre : 10 cours entre septembre et fin novembre
- 2ème trimestre : 10 cours entre janvier et fin mars
- 3ème trimestre : 10 cours entre fin mars et fin juin

4. VACANCES ET FERMETURES

L'Atelier Monochrome est fermé durant les vacances scolaires officielles du canton de Vaud ainsi que durant tout le mois de décembre. Le calendrier détaillé des fermetures est communiqué en début d'année académique.

5. MODES DE PAIEMENT

Les écolages sont payables par virement bancaire ou en espèces selon les échéances suivantes :

Formule 10 cours : CHF 335.-

- À régler avant le début du trimestre
 Au plus tard le 30 juillet / 30 novembre / 28 février

Formule 20 cours : CHF 630.-

- À régler avant le début du semestre
 Au plus tard le 30 juillet / 30 novembre

Formule 30 cours : CHF 900.-

- À régler avant le début de l'année académique
 Au plus tard le 30 juillet

6. DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de non-paiement du trimestre en cours, l'élève ne sera pas autorisé à assister aux cours jusqu'au versement intégral de la somme due. Des frais de rappel de CHF 30.- pourront être facturés après le premier rappel.

7. ABSENCES

En cas de maladie de votre enfant, nous vous demandons de nous prévenir au moins 48 heures à l'avance. Nous ferons notre possible pour vous proposer un cours de rattrapage selon nos disponibilités. Mais aucun droit de remplacement absolu n'est garanti.
Les cours manqués sans préavis de 48 heures seront facturés et aucun remboursement ne sera accordé.

Cas de force majeure

En cas de fermeture imposée par les autorités (pandémie, conditions météorologiques exceptionnelles, etc.), les cours pourront être reportés ou remplacés par des cours en ligne selon les possibilités.

8. MATÉRIEL

L'Atelier Monochrome fournit tout le matériel nécessaire pour la durée du cours (papier, crayons, fusains, gommes, etc.). Les élèves sont tenus d'en prendre soin et peuvent être tenus responsables en cas de dégradation volontaire.

9. ORGANISATION DES COURS

Tous les cours collectifs ont lieu à partir de 3 participants minimum.
L'Atelier Monochrome se réserve le droit de modifier les horaires pour l'année académique suivante, sous réserve d'un préavis de 30 jours minimum.
En cas d'effectif insuffisant, les cours pourront être annulés et l'écolage remboursé au prorata.

10. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Les élèves restent sous la responsabilité de leurs parents/tuteurs légaux durant les cours. Il est fortement recommandé que chaque élève dispose d'une assurance responsabilité civile et accidents.
L'Atelier Monochrome décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dommage aux biens personnels.

11. DROIT À L'IMAGE

Sauf opposition écrite des parents/tuteurs légaux, l'Atelier Monochrome se réserve le droit d'utiliser les photographies des œuvres réalisées par les élèves à des fins promotionnelles

(site internet, réseaux sociaux, brochures). L'atelier Monochrome s'engage à ne pas utiliser les images des visages des élèves.

12. RÉSILIATION

Les inscriptions sont valables pour la durée choisie (trimestre, semestre ou année). Aucune résiliation anticipée ne donnera droit à remboursement, sauf cas de force majeure dûment justifié (maladie de longue durée avec certificat médical).

13. PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation des cours et ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données.

14. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse. Le for juridique est Yverdon-les-Bains.

En signant le formulaire d'inscription, le représentant légal de l'élève reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepte intégralement.
Date de mise à jour : 1er juin 2025 Atelier Monochrome
Adresse Av. de Grandson 48 – 1400 Yverdon
Téléphone : 078 668 07 44
Email : info@monochrome.ch